



Directives pour les championnats suisses et les WorldSkills

Cycle 20/21

Note : Conformément au principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes, toutes les désignations personnelles et fonctionnelles, quelle que soit la forme linguistique, s'appliquent aux deux sexes.

Organisateur

viscom est responsable de l'organisation des championnats suisses.

Buts

Les objectifs du Championnat Suisse sont:

- de recruter des candidats qualifiés pour participer aux WorldSkills;
- d'offrir aux futurs professionnels la possibilité de mesurer et d'évaluer leurs compétences professionnelles par rapport aux standards d'un championnat suisse et de promouvoir l'échange d'expériences entre professionnels partageant les mêmes idées;
- de promouvoir les compétences de nos métiers;
- d'obtenir un effet durable pour la promotion de la relève professionnelle en diffusant des reportages ciblés sur la compétition.

Conditions de participation

Les polygraphes, technologues en impression orientation impression feuilles terminant leur formation en 2020 et 2021 sont invités à participer aux Championnats suisses. Pas de limite d'âge (limite d'âge pour la participation à WorldSkills 22 ans dans l'année du concours).

Inscription / Sélection

Si vous souhaitez participer aux Championnats suisses, vous pouvez vous inscrire en utilisant le bulletin d'inscription ci-joint. Veuillez noter la date limite d'inscription. Après la date limite d'inscription, viscom vérifie les inscriptions reçues et décide de l'admission. viscom détermine les places de départ maximales par profession. S'il y a trop d'inscriptions, les participants seront sélectionnés sur la base du bulletin de l'école professionnelle.

La décision de sélection n'est pas susceptible de recours.

Les documents suivants doivent être joints à votre inscription:

- Copie des résultats de l'école professionnelle

Dates et informations sur le concours professionnel

Le concours pour les technologues en impression se déroulera au centre de formation d'Aarau du 9 au 12 septembre 2020. Les polygraphes effectuent leur travail en toute autonomie dans leur bureau à domicile ou dans l'entreprise.

Les participants du championnat den technologie d'impression seront divisés en groupes. La division du groupe sera effectuée par viscom et sera annoncée au moins deux semaines avant le début de la compétition. Les participants sont tenus de rester libres tous les quatre jours jusqu'à l'annonce de la répartition des groupes.

Les gagnants seront informés par écrit de leur performance en septembre 2020. La cérémonie de remise des médailles aura lieu le 9 novembre 2020 à Olten et tous les participants devront obligatoirement y assister.

Tâche de compétition

Les tâches sont limitées au domaine technique et artisanal (pas de travail écrit). Les compétences suivantes sont au premier plan:

- Bonnes connaissances professionnelles et compréhension technique, niveau examens
- Endurance et persévérance

Experts

viscom est responsable de la définition et de l'évaluation des tâches. Si nécessaire, l'association peut faire appel à d'autres experts du comité d'experts pour l'examen final d'apprentissage. L'évaluation du travail est basée sur le système SwissSkills ou WorldSkills. La procédure légale est décrite dans le règlement.

Coûts

Aucuns frais de participation ne seront facturés. viscom dédommage les participants du championnat den technologie d'impression en leur versant une somme forfaitaire de CHF 100.– Les participants organisent eux-mêmes leur voyage et leur nourriture.

L'indemnité forfaitaire de frais et les prix du concours ne seront versés que si les participants sont pleinement présents. Le paiement sera effectué après la cérémonie de remise des médailles par virement bancaire.

14 mai 2020

Beat Kneubühler

Directeur adjoint, Chef du Département de la formation professionnelle